

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses |
| Herausgeber: | Alliance nationale de sociétés féminines suisses |
| Band: | 22 (1934) |
| Heft: | 426 |
| Artikel: | Les indépendantes |
| Autor: | Delachaux, V. |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-261514 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les indépendantes

Le fait moderne que, rompt avec des traditions aussi anciennes que respectables, la femme s'établit dans des professions qui furent longtemps la « chasse gardée » de l'homme, a suscité quelques livres sur les nouvelles activités féminines. Parmi eux, les *Femmes d'aujourd'hui* de Mme Colette Yver, parues en 1929, et le livre tout récent de Mme Yvonne Ostroga, *Vingt-cinq professions pour les jeunes filles d'aujourd'hui*.

Des professions qu'étudie Mme Ostroga, quelques-unes sont déjà très connues; d'autres méritent mieux qu'on s'y attarde. Chef de publicité, par exemple. Dans un grand magasin de luxe parisien, une jeune femme assume la charge de toute la publicité de la maison, dirige la fabrication du catalogue annuel, et s'occupe de tout ce qui peut aider à la vente dans tous les domaines.

Cette femme ingénieur, chef de section dans l'aéronautique, fait principalement des projets d'ensemble et des calculs de résistance et de performance aérodynamiques. Et celle-ci est ingénier-opticien et directeur technique dans une fabrique d'instruments d'optique. Voici l'architecte qui estime que sa profession convient à merveille aux femmes: elles verront mieux les détails, n'oublieront aucune installation commode, surtout pas les placards. Et voilà la secrétaire dans un ministère, l'archéologue, la bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, la femme médecin aux colonies, la sténotypiste avec son bureau pour hommes d'affaires et ses promenades d'étran-gères, etc., etc.

« Je trouve qu'il est nécessaire qu'une femme s'occupe, dit Mme Ch., « créatrice de bibelots ». Elle n'en comprend que mieux les soucis de son mari, ayant les siens propres. Mais il faut savoir ne pas exagérer et se limiter, pour ses enfants. Je n'ai que deux enfants. Celles qui en ont cinq ou six ont assez à faire avec eux pour ne pas songer à s'occuper d'autres choses ». Tout ceci est de la dernière évidence en ce qui concerne une mère de famille dont le mari gagne la paix de la nichée. Et les « féministes enragées » qui, selon Mme Ostroga, ne comprennent pas ce raisonnement ont tort.

Mais deux questions, Mademoiselle. D'abord, avez-vous vraiment rencontré des féministes enragées? Moi, jamais. Ensuite, comment établiriez-vous les conditions d'une veuve, divorcée, ou abandonnée, n'ayant pour vivre que le travail de ses six doigts? Elle a ces cinq ou six enfants dont Mme Ch. « créatrice de bibelots », n'ose pas s'offrir le luxe. Le jugement mesuré que vous prêtez à Mme Ch., par plus que « la rage des féministes », puisque vous opposez ces deux notions l'une à l'autre, n'y pourront rien, Mademoiselle. La veuve, divorcée ou abandonnée, qui a commis l'erreur de créer des enfants et non des bibelots, devra travailler le plus souvent hors de son ménage et au grand dam de ses enfants.

Ce n'est pas le féminisme qui crée des situations pareilles, mais c'est parce qu'elles existent qu'il faut des féministes!

V. DELACHAUX.

¹ YVONNE OSTROGA: *25 professions pour les jeunes filles d'aujourd'hui*, avec préface de Paul Bourget, de l'Académie française. Chez Plon, Paris, 12 fr. f.



Les femmes et les livres

Le dernier livre de Marcelle Tinayre¹

La *femme et son secret* est une tentative d'expliquer la femme, sa sensibilité, son imagination, et de nous dévoiler le secret qu'elle porte en elle de son premier à son dernier jour, c'est-à-dire son désir d'être comprise, d'être aimée, son besoin qu'on lui ait besoin d'elle, en un mot: l'amour.

Il y a deux humanités dans l'humanité: celle de la femme et celle de l'homme. Les deux sexes ne sont pas ennemis: ils sont contraires, nous dit très justement Mme Tinayre. Aujourd'hui que les jeunes filles et les femmes ont une vie à peu près semblable à celle des hommes, mêmes études, mêmes fonctions, même liberté, mêmes responsabilités, même vocabulaire, elles doivent favoriser, accentuer ce qui est l'essence de leur féminité, au lieu de se modeler sur leurs compagnons, de devenir des « doubles » des hommes.

¹ MARCELLE TINAYRE: *La femme et son secret*. Flammarion, éditeurs. 12 fr. f.

A propos d'eugénisme¹

... L'homme a, de tout temps, manifesté un sentiment de solidarité reliant, les unes aux autres, les générations successives, dans une même famille, une même tribu, une même race. Nous retrouvons ce souci de la postérité dans les époques les plus reculées, où des lois et coutumes visaient à perfectionner la race humaine en empêchant la procréation d'êtres inférieurs. La loi de Moïse prohibait les unions consanguines. Le Talmud indiquait les cas dans lesquels le mariage, bien que permis, devait être déconseillé. Lycurgue recommandait l'abstinence le jour du mariage et avant la conception. L'Italie ancienne nous a laissé des dispositions eugéniques semblables à celles des Grecs, mais, alors que la loi spartiate faisait fi de l'individu et sacrifiait tout à la communauté, la loi romaine, sous Auguste, visait à protéger la famille.

Par contre, pendant le Moyen-âge, il semble que tout souci de ce genre ait disparu. Ce n'est qu'à la fin de cette longue période que furent publiés quelques ouvrages révélant une préoccupation de l'avenir de la race. C'est aux savants de la Renaissance qu'il appartient d'avoir fait ressortir l'importance de l'hérédité. L'Eglise, elle, s'est de tout temps préoccupée de la protection de la famille et de la race en interdisant les mariages consanguins, la polygamie, et (l'Eglise catholique) en faisant du mariage un sacrement.

Cependant l'eugénique, en qualité de science, n'existe que depuis le siècle dernier. C'est l'Anglais Malthus, pasteur et économiste, qui préconisa l'abstention du mariage pour les gens incapables, soit de procurer des sujets sains, soit d'élever sainement et utilement leurs enfants. Wallace, Darwin, Galton, écrivirent sur ces questions, et, sous l'influence de leurs travaux, de nombreuses sociétés savantes inscrivirent l'eugénique à leur programme. Dans notre société moderne enfin, l'eugénique s'est vu attribuer une double tâche: d'une part, augmenter le nombre des naissances dans les familles de bonne souche; d'autre part, limiter le nombre des naissances dans les familles nombreuses et vivant dans la misère.

Il n'est pas facile de déterminer exactement la famille dite « de bonne souche », et la sélection est impossible qui ne se ferait que sur le plan physique. Le meilleur critère d'appartenance à une bonne lignée, c'est l'aptitude de l'individu à gagner utilement sa vie, à élever une famille, à servir la société. Le mouvement eugénique a donc pour but de modifier la conception de l'existence qu'a le plus grand nombre aujourd'hui, de lutter contre la limitation des naissances dictées par le seul égoïsme; il cherche à venir en aide aux parents peu fortunés appartenant à une bonne lignée, et à faire envisager le mariage, la maternité, le maintien du foyer, comme l'idéal le plus élevé.

L'obstacle le plus grand à l'amélioration de la race est constitué par l'excès de natalité dans certains milieux très pauvres. Il faut donc à la fois remédier au paupérisme et à la surnatalité. Comment? Par tous les moyens d'assistance d'une

¹ Nous pensons intéresser nos lectrices en leur donnant, sur cette question si discutée actuellement, le résumé (d'après notre confrère *l'Essor*) d'une conférence faite à Genève par le Dr Revilliod, président du Cartel romand d'hygiène sociale et morale.

Entre la femme et l'homme, désaccord. Ce désaccord est dans la loi de la nature. Lui est raisonnable, philosophique, idéaliste. Elle s'attache aux êtres plus qu'aux idées. « Son royaume n'est pas la pensée, mais l'amour. »

Avec l'auteur, nous nous penchons d'abord sur la vie de la petite fille. Jusqu'à six mois, elle n'est qu'un petit paquet de chair rose et vaginante. Puis elle dépasse rapidement son frère: elle parle mieux, elle sait mieux simuler pour obtenir ce qu'elle convoite. Son désir de plaisir, de raser, la rend très vite observatrice, et, parce qu'elle observe, elle critique. Elle est insolente de façon subtile. Sa confiance en elle est infinie, et sa coquetterie, déjà consciente en la plus petite des filles d'Ève, s'éveille très vite, et, très sûrement, la volonté de dominer.

Le premier instinct, le plus fort, c'est l'instinct maternel. « La petite fille aime sa poupee comme un être et non comme une chose. Elle lui prête des défauts, beaucoup de défauts; cela permet de l'éduquer et de la corriger, en se procurant à soi-même une agréable revanche personnelle sur les parents éducateurs et correcteurs... Mais dans cet amour sans indulgence existent tous les éléments de l'amour maternel... »

Comme la sensibilité, l'imagination de la petite fille diffère de celle du garçonnet: lui l'a créatrice et constructive, elle se détache des abstractions; il imagine des idées et des actes, elle des sentiments. Et il y a celles que l'auteur appelle « les filles des Shéhérazade » qui commencent à quatre ans à se raconter des histoires que leur mort seule interrompra.



Les Femmes et la Société des Nations

Contre la traite des femmes

La treizième session du Comité contre la traite des femmes et des enfants était attendue avec une réelle impatience par les grandes Associations féminines internationales, à cause des très importants sujets qu'elle avait à l'ordre du jour: la suppression du système des maisons de tolérance, ou l'ont abandonné dans quelques villes ou dans l'ensemble de leur territoire. Une enquête a été faite d'une façon particulièrement détaillée dans 15 villes européennes¹, centres cosmopolites, ports de mer ou villes de garnison ayant une population de 135.000 à 4 millions d'habitants. Le rapport du Secrétariat a été complété par un memorandum préparé par Mrs Neville Rolfe, secrétaire générale du Conseil britannique d'hygiène sociale, qui donne de nombreux détails intéressants sur les progrès réalisés dans certaines régions de l'Orient. Partout, les autorités se déclarent satisfaites des changements amenés par l'abolition; un grand nombre d'entre elles soulignent avec force que la situation quant à la prostitution et à ses conséquences s'est améliorée et que personne ne désire le retour à l'ancien état de choses.

Comme de coutume, la session débute par la présentation des divers rapports: rapport du Secrétariat sur l'état des travaux, rapports annuels des gouvernements sur la lutte entrepris par eux contre la traite et la pornographie, et *last but not least*, rapports des grandes organisations féminines et philanthropiques représentées au Comité par six assesseurs. Les délégués gouvernementaux se sont pu à reconnaître que les associations bénévoles ont déployé en 1933 une activité remarquable, étant donné les fonds limités dont elles disposent en ces temps de crise économique.

La question de la suppression des maisons de tolérance a passé au Comité de la traite par différentes phases. Les premières années, les représentants de certains gouvernements repoussèrent avec indignation l'idée d'entreprendre cette étude, sous prétexte que les maisons n'ont aucun rapport avec la traite! Pourtant, la question a été peu à peu remise en lumière par les enquêtes faites en divers pays d'Europe, d'Amérique, de l'Afrique du

Nord et de l'Orient, enquêtes qui ont toutes abouti à la même conclusion: « Le facteur qui contribue le plus au développement de la traite internationale des femmes est la maison de tolérance ».

Mais il s'agissait d'aller plus loin, et de prouver aux gouvernements que la fermeture de ces repaire du vice n'a de répercussions fâcheuses ni sur l'hygiène, ni sur l'ordre public. C'est ce qu'a démontré d'une façon indéniable le rapport préparé par le Secrétariat de la Société des Nations. Ce document contient des renseignements concernant 43 pays qui n'ont jamais adopté le système des maisons de tolérance, ou l'ont abandonné dans quelques villes ou dans l'ensemble de leur territoire. Une enquête a été faite d'une façon particulièrement détaillée dans 15 villes européennes¹, centres cosmopolites, ports de mer ou villes de garnison ayant une population de 135.000 à 4 millions d'habitants. Le rapport du Secrétariat a été complété par un memorandum préparé par Mrs Neville Rolfe, secrétaire générale du Conseil britannique d'hygiène sociale, qui donne de nombreux détails intéressants sur les progrès réalisés dans certaines régions de l'Orient. Partout, les autorités se déclarent satisfaites des changements amenés par l'abolition; un grand nombre d'entre elles soulignent avec force que la situation quant à la prostitution et à ses conséquences s'est améliorée et que personne ne désire le retour à l'ancien état de choses.

Voilà enfin des faits, des précisions à présenter aux gouvernements qui hésitent encore à abolir un système qui n'a que trop duré. Mais il y a une chose digne d'être relevée, c'est l'esprit dans lequel ces questions ont été discutées. Pour ceux qui ont suivi les travaux du Comité depuis ses débuts, le changement était si radical qu'ils n'ont pu s'empêcher d'en faire la remarque. Maintenant, c'est un honneur pour les Etats que d'être dans la liste des pays abolitionnistes, et tel délégué alla jusqu'à revendiquer cet hon-

¹ Amsterdam, Anvers, Berlin, Brême, Copenhague, Genève, Hambourg, Prague, Riga, Rotterdam, Stockholm, Strasbourg, Tallinn, Varsovie, Vienne.

part, par la généralisation du système des allocations familiales, qui répond parfaitement aux principes de l'eugénisme; par des mesures d'hygiène collective, d'éducation populaire d'autre part, car il faut limiter le nombre des naissances dans les milieux pauvres et prolifiques.

L'examen médical prénatal obligatoire généralisé éviterait déjà un certain nombre de naissances indésirables. La stérilisation d'individus malades ou tarés est un autre moyen préventif. Enfin, une éducation morale de chaque individu, des mesures qui assainissent l'atmosphère spirituelle, protègent l'individu contre lui-même et développent en lui un contrôle de son instinct sexuel, sont également indispensables. L'Angleterre a mis en vigueur, depuis quelques années, une organisation médicale qui enseigne aux femmes les moyens de limiter et d'empêcher la conception (*birth-control*). En Suisse, aucune loi fédérale ne défend l'enseignement et la pratique de la limitation des naissances. Mais à l'exception de Bâle-Ville, Genève, Glaris, Schwyz et

part, par la généralisation du système des allocations familiales, qui répond parfaitement aux principes de l'eugénisme; par des mesures d'hygiène collective, d'éducation populaire d'autre part, car il faut limiter le nombre des naissances dans les milieux pauvres et prolifiques.

Nos jeunes filles modernes jouissent d'une liberté quasi complète, et arrangent leur vie à leur façon et souvent en dehors de la famille. A ce propos, un père intelligent, cité par Marcelle Tinayre, qui « ne surveillerai pas sa fille, mais veillerai sur elle », nous révèle les dessous pas reluisants, pas propres, de beaucoup de ces camaraderies entre jeunes gens et jeunes filles. Le désir profond, presque toujours secret de ces Eves de nos temps troubles: « aimer, être aimées, s'appuyer sur le bras d'un bon compagnon, travailler puisqu'il faut travailler, mais ensemble et l'un pour l'autre, trouver la fixité et la sécurité dans le vieux abri du mariage, tout en gardant plus de droits et de libertés que n'avaient les femmes d'autrefois. » Et Marcelle Tinayre ajoute fort justement: « L'insécurité sentimentale est intolérable à la jeune fille, dès que la légère ivresse de la liberté se dissiple. Les airs d'Amazonie, le prétendu cynisme, sont un masque posé par l'orgueil sur un visage inquiet. Telle qui rit très fort, en buvant des cocktails et en fumant des cigarettes, pleure en secret. »

Quant au bonheur conjugal, — car il existe, — « on ne le trouve pas tout fait en se mariant. On le fait. A force de tendresse, d'indulgence, de patience et de bonne volonté, après bien des heurts inévitables, quand on a

travaillé et souffert ensemble, on finit par s'accepter l'un l'autre. » Au fond, le bonheur dans le mariage ne s'obtient que par une sorte de course aux obstacles, et bien heureux ceux qui arrivent au poteau sans s'être cassés en chemin. Comme le pneu Michelin, ils ont bu l'obstacle! ... Attention au tournant: voilà que menace le démon de midi, auquel notre auteur consacre quelques pages assez lucides. Puis elle écrit sur l'héroïsme féminin, étudie des femmes de Corneille, ou la froide Mme de Clèves, ou la blonde Juliette, l'amie de Victor Hugo, ou la comtesse Tolstoï ... autant de femmes amoureuses, autant de visages de l'amour.

Et la sagesse, qu'en fait-on? Le chemin de la sagesse, encore un chapitre bien intéressant du livre de Mme Tinayre. La vieillesse s'approche. La femme de cinquante ans, puis celle qui n'a plus cinquante ans, devront-elles se limiter aux seules consolations du crépuscule, à l'amitié, aux soins du jardin, aux tri-cotages, aux bonnes œuvres, que sais-je encore? Que fera-t-elle, la femme vieillissante, d'un mari « qui l'aime bien, qu'elle aime bien, mais qui est pris par le métier ou la profession, occupé, surmené, et blasé sur les joies du mariage? » Si elle se retourne vers ses enfants qui ont grandi, elle les trouve « si grands qu'ils n'ont plus du tout besoin de leur mère, au moment où elle a besoin d'eux. »

Marcelle Tinayre finira-t-elle son essai sur la femme de si mélancolique façon? Que non pas! Sur la vraie bonne manière de vieillir, elle a cette page, conclusion de ce